

AMÉNAGEMENT FERROVIAIRE DU GLOFE DE FOS

Maître d'ouvrage : **SNCF RÉSEAU**

20 M €

Coût total estimé à
date

Infrastructures portuaires et logistiques



Localisation : Port de Fos (13)

Occupation actuelle de la parcelle :

Domaine public portuaire

Présentation du projet :

Les principes d'aménagements issus de l'Organisation de l'Aménagement de la Zone Industriale-Portuaire de Fos se concrétisent dans le cadre de projets logistiques et industriels mobilisant des investissements industriels privés et publics à hauteur de 15 Mds€, et expriment des besoins en report modal. L'Etat, la Région et le GPMM financent la construction du plan d'exploitation ferroviaire sur le bassin du Golfe de Fos à l'horizon 2040 sur la base de ces ambitions, afin de prévoir les investissements éventuellement nécessaires pour répondre aux besoins de transport ferroviaire à cet horizon.

Objectifs :

- S'assurer de la bonne adéquation entre les capacités ferroviaires et les besoins de report modal de transport de marchandises sur la zone ;
- Appréhender les flux et les infrastructures à mettre en cohérence face aux besoins exprimés qui affichent une hausse entre 90% et 170% du nombre de trains de marchandises desservant le port ;
- Accompagner l'augmentation des trafics continentaux associée au développement de l'activité conteneurs tout en répondant aux objectifs fixés de décarbonation de l'industrie.



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

- Accompagnement des industriels dans le golfe de Fos pour répondre à leurs besoins de transport décarbonés ;
- Le report modal sur les Bassins Ouest permettra au trafic ferroviaire d'enlever 1950 camions quotidiennement, équivalent à une réduction de 3, 268 Millions de CO2 à l'horizon 2040.



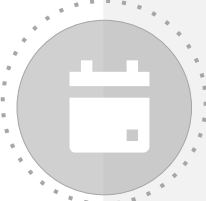
Processus de participation :

N/A



Études disponibles et/ou en cours :

N/A



État d'avancement du projet :

- Études d'opportunité terminées en juin 2026



Échéance de mise en œuvre :

Livraison par phases entre 2032 et 2040.



Projets connexes :

- Autres projets ferroviaires.